



Victoriaville

NOUVELLE tirée du site de la ville de Victoriaville www.ville.victoriaville.qc.ca/index.aspx

29 octobre 2009

La communauté des Frères du Sacré-Coeur cède son boisé à la Ville de Victoriaville

En présence du Frère Serge Toupin, supérieur provincial de la communauté des Frères du Sacré-Coeur, et de M. Roger Richard, maire de la ville de Victoriaville, la communauté des Frères du Sacré-Coeur a officiellement cédé à la ville de Victoriaville, sous forme d'un don, le territoire boisé situé à l'arrière de sa Maison provinciale située au 905, boulevard des Bois-Francis Sud.

Par cette entente, la communauté des Frères du Sacré-Coeur exprime le souhait que la ville perpétue l'utilisation de ce boisé à des fins publiques, à des fins de parcs ou à des fins récréatives et communautaires. L'accès à ce boisé sera possible à partir de la rue des Frères, près de la rue Poisson, alors que l'entrée sera réaménagée en 2010. D'une superficie de près de 234 000 mètres carrés, le terrain cédé s'étend de l'arrière de la Maison provinciale jusqu'à la rivière Nicolet. Son périmètre a été clôturé afin de délimiter clairement l'étendue de ce nouveau parc municipal. Le cimetière des Frères du Sacré-Coeur ne fait pas partie du territoire cédé alors que son entretien demeurera la responsabilité de la communauté.

Figure marquante de notre patrimoine

Au fil des ans, la communauté des Frères du Sacré-Coeur a toujours accueillie la population dans son boisé afin de partager la beauté de cette aire naturelle en milieu urbain. En cédant le boisé à la ville, la communauté s'assure ainsi de poursuivre ce lien privilégié entre la population et ce boisé. Afin de témoigner de ce riche héritage offert par la communauté, une plaque commémorative aménagée à proximité du cimetière des Frères du Sacré-Coeur témoignera de l'histoire de cette communauté.

Poursuite de la mission éducative

Si la communauté a longtemps été active dans le domaine de l'éducation, ce don à la ville permettra également d'assurer la pérennité de cette mission chère à la communauté des Frères du Sacré-Coeur. Une entente de principe intervenue avec le Cégep de Victoriaville permettra de poursuivre le travail d'éducation amorcé par la communauté des Frères du Sacré-Coeur. En effet, des étudiants inscrits dans le programme de formation dans le domaine de l'agriculture auront l'occasion d'apprendre dans ce lieu privilégié par l'organisation d'activités de formation. De plus, le cégep entend conduire aussi des activités de recherche et de transfert de technologie dans le domaine de l'agriculture biologique grâce à son Centre d'expertise et de transfert technologique en agriculture biologique et à valeur ajoutée (CETAB+). Par cette entente qui entrera en vigueur en 2010, à l'échéance des baux actuellement en vigueur pour l'exploitation du verger et des vignes, des étudiants pourront donc poursuivre une partie de leur programme d'études et le CETAB+ sera en mesure de réaliser des activités de recherche et de transfert technologique nécessaires à l'entretien de ce site.

L'œuvre des Frères du Sacré-Coeur

Installés dans la région depuis 1872, les Frères du Sacré-Coeur ont été des acteurs de premier plan du développement de notre région. Depuis l'installation de son collège commercial, la communauté des Frères du Sacré-Coeur a multiplié ses missions au fil des années : collège d'enseignement secondaire, maison de formation à la vie religieuse, siège de l'administration provinciale, résidence et infirmerie pour les frères aînés. Figure importante de la région, elle a su amorcer un vaste rayonnement de son institution partout au Canada et dans 28 pays. La ville de Victoriaville souhaite rendre hommage à ces religieux éducateurs et elle souhaite exprimer sa reconnaissance entière pour le dévouement dont les membres de cette communauté ont fait preuve dans la région des Bois-Francis.